

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 20 août 2020

Date de convocation : 11 août 2020
Date d'affichage : 11 août 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 31
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et le vingt août,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRNOVITCH, Président,

Présents : TCHOBDRNOVITCH Robert, LOVISOLY Jean-François, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, BRABANT Jean-Marc, MAUGAN-CURNIER Séverine, PARTAGE Michel, GOURLAND Alain, MOURET Karine, RICHAUD Joëlle, MAUREL Eve, ROBERT Jean-Louis, DE VILLEBONNE Alain, GARCIN Mylène, PANATTONI Josiane, RISBOURG Gregory, DUVAL Marc, GRANGE Valérie, KHALIZOFF Samantha, DAUPHIN Anne-Marie, MARGAILLAN Brigitte, SALERNO Nicolas, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice, LE BOUC Nathalie, AUBOIS Pierre, BOREL Jean-Luc, DUMONTIER Rose-Marie, VITALE Bernadette, ROUZET Richard, SERRA Catherine, SIMOS Michel.

Procurations de : DE SABRAN PONTEVES Géraud donne procuration à GARCIN Mylène, BASTIE Emilie donne procuration à DUVAL Marc, JAUBERT Marc donne procuration à GRANGE Valérie, GUEYDON Alain donne procuration à JEAN Geneviève, BONNET François donne procuration à MARGAILLAN Brigitte, BRETT Romain donne procuration à TCHOBDRNOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à BOREL Jean-Luc, LAROCHE Franck donne procuration à RICHAUD Joëlle, GIRAUDON Josiane donne procuration à ROBERT Jean-Louis.

Absents et excusés : EGG Philippe

Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-059

Environnement

Approbation de l'avenant à la convention de partenariat

flux petits aluminiums et souples du standard aluminium issu de collecte séparée

Rapporteur : Michel PARTAGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 541-10 ;

Vu la délibération n°2019-003 approuvant la convention avec le fonds de dotation de recyclage petits aluminiums 2018-2022 ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

COTELUB a signé en 2019 une convention avec le fonds de dotation pour le recyclage des petits aluminiums dont l'objectif est de :

- favoriser l'augmentation des performances de collecte et tri des emballages et objets en aluminium par les habitants du territoire ;
- participer au coût de collecte, tri et traitement des emballages et objets en aluminium ;
- verser une dotation aux démarches volontaires des collectivités en faveur du recyclage de l'aluminium.

Le fonds de dotation pour le recyclage des petits aluminiums propose à COTELUB un avenant prévoyant :

- le transfert de la convention à l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium (groupement d'intérêt public) ;
- la mise en place d'un mandat de facturation : l'Alliance se chargera, au nom et pour le compte de COTELUB, de l'émission des factures.

Monsieur le rapporteur propose au conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant à la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'avenant à la convention ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention ;
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

